

obtenir plus tard de plus amples explications à l'égard de certains articles. Sauf erreur, le leader du Gouvernement (l'honorable M. Haig), désire que nous abordions le débat sur l'Adresse ce soir. Il nous fera certes plaisir d'entendre les premiers discours du proposeur et du proposeur en second de la motion visant à l'adoption de l'Adresse. Aussi, je désire simplement demander à mon honorable ami si ce budget supplémentaire n° 2 que nous avons reçu l'autre jour est un nouveau budget, distinct du budget principal des dépenses, du budget supplémentaire des dépenses et du budget supplémentaire n° 1 qui furent déposés au Parlement avant la dissolution.

L'honorable M. Haig: Il m'est impossible de répondre à cette question. Toutefois, je sais que le budget à l'étude n'est pas une répétition et l'on n'a rien insinué à cet effet dans l'autre Chambre.

L'honorable M. Crerar: C'est entendu.

L'honorable M. Haig: Pas un seul membre de l'opposition n'y a mentionné qu'il s'agissait d'un budget déjà présenté, et lorsqu'on a mis la question au scrutin, personne n'a jeté un vote dissident. S'il se fut agi d'une répétition d'un budget antérieur, on aurait sûrement soulevé des objections dans l'autre Chambre. Dans son discours, le ministre des Finances a, selon moi, tenté simplement d'évaluer avec toute l'exactitude possible les dépenses afférentes à chaque poste. A mon avis, il s'en est tiré assez bien. Je répète que la situation sera exposée en détail lors de la présentation du budget principal. Par ailleurs, si le sénateur de Churchill (l'honorable M. Crerar) ou le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald) le désire, rien ne nous empêche d'examiner à fond le budget des dépenses. La seule difficulté, c'est qu'il nous faut agir assez tôt. Pourquoi le Gouvernement voudrait-il cacher quoi que ce soit dans le budget supplémentaire? Eût-il tenté de le faire, l'autre Chambre n'aurait certes pas adopté le bill dans sa forme actuelle. Je crois que l'exposé budgétaire définitif, quand il nous sera présenté, indiquera clairement les chefs sous lesquels ces fonds sont dépensés par le gouvernement et il nous fournira aussi, je n'en doute pas, des explications satisfaisantes. Lorsqu'on mentionne 80 ou 100 millions, il faut admettre que ce sont là des montants relativement peu élevés comparativement à des prévisions budgétaires de 5 milliards et demi.

L'honorable M. Macdonald: On a déjà dit: "Qu'est-ce qu'un million de dollars?"

L'honorable M. Haig: Je sais, mais l'auteur de ces paroles n'est plus parmi nous.

L'honorable M. Macdonald: Je voulais mettre mon honorable ami en garde contre la répétition de cette phrase.

L'honorable M. Haig: Pour ma part, un million est une somme considérable.

Je ne saurais fournir de plus amples renseignements à mes collègues, mais j'affirme que j'ai assez confiance au ministre des Finances pour être convaincu qu'il n'essayerait pas de dissimuler quoi que ce soit. Et même s'il l'essayait, j'ai bien l'impression que certains membres de l'opposition à l'autre endroit ne le laisseraient pas agir ainsi avec impunité. Pas un seul député n'a exprimé de doute sur l'affectation de ces crédits. C'est tout ce que je puis dire là-dessus.

L'honorable M. Crerar: Honorables sénateurs, ce que les membres de l'autre endroit font ou ont fait à l'égard de ces crédits me laisse froid, en ce qui concerne notre conduite à nous, sénateurs. Je ne m'opposerais pas à l'adoption de ces crédits, mais je vais proposer quelque chose à mon vieil ami, le leader du Gouvernement (l'honorable M. Haig). Peut-être pourrait-on, avant la présentation du prochain budget supplémentaire, en novembre, fournir des explications au sujet du budget supplémentaire n° 2, comme on le nomme. Je crois qu'il serait raisonnable de demander que certains postes nous soient expliqués, mais je ne me propose pas de formuler cette demande ce soir. J'avoue franchement que moi-même j'entretiens des doutes à leur sujet, bien qu'à mon avis le budget supplémentaire n° 2 ait été préparé par le régime actuel et non par celui qui l'a précédé. Si tel est le cas, j'estime que nous devrions en être sûrs. Mais je ne demande pas à mon honorable ami d'élucider ce point ce soir. Il nous faut adopter les crédits en question et je ne m'oppose pas à leur adoption. L'honorable leader du Gouvernement nous a certifié que l'adoption du projet de loi ne nous priverait en aucune façon du droit de poser subséquemment des questions et, vu cette promesse, je consens à l'adoption du budget des dépenses.

L'honorable M. Macdonald: Me permettra-t-on encore un mot?

L'honorable M. Haig: Allez-y.

L'honorable M. Macdonald: Le leader du Gouvernement a déclaré que le projet de loi recevrait probablement la sanction royale jeudi de cette semaine. En ce qui concerne le point qu'a soulevé mon honorable ami de Churchill (l'honorable M. Crerar) au sujet du budget supplémentaire n° 2, je suis absolument de son avis, c'est-à-dire que j'ai la certitude raisonnable que ce budget supplémentaire a été préparé par le Gouvernement